

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/10/2019 - 09:08

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de marseille

Correspondant : M. Le maire, Ville de marseille, Mairie des 9ème et 10ème arrondissements Maison Blanche 150 Bd Paul Claudel CS 20155, 13275 Marseille cedex 09, courriel : dgaj-dmp@mairie-marseille.fr, adresse internet : <http://marseille.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marchespublics.mairie-marseille.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Le présent marché concerne la fourniture et livraison de repas et goûters en liaison froide pour les centres aérés de la Mairie des 9ème et 10ème arrondissements.

Type de marché de fournitures : Achat

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché concerne la fourniture et livraison de repas et goûters en liaison froide pour les centres aérés de la Mairie des 9ème et 10ème arrondissements.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent marché est un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, en application des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Les valeurs données ci-après sont données par période de 12 mois:

-Lot 1: Montant minimum annuel: 12 000euro(s) HT et montant maximum annuel: 82 000euro(s) HT

-Lot 2: Montant minimum annuel: 5 000euro(s) HT et montant maximum annuel: 10 500euro(s) HT

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Pas de cautionnement, ni de garantie demandés au titre des des articles R2191-32 à 42 du Code de la commande publique.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé par ressources budgétaires propres.

Les règlements seront effectués par virement bancaire dans un délai de 30 jours.

La référence du ou des comptes bancaires où les paiements devront être effectués, doit être précisée dans l'acte d'engagement.

Le marché est conclu à prix unitaires et révisibles.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Aucune forme de groupement, conjoint ou solidaire, n'est exigée après attribution du marché.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Le jugement de la candidature sera effectué selon les critères suivants :

Capacités économiques et financières :

Situation économique et financière de l'entreprise présentée à travers ses chiffres d'affaires.

Références professionnelles et capacité technique :

Exigence de garanties et capacités techniques en rapport avec la prestation demandée.

• Situation juridique - références requises : DC1 ou DUME

Déclaration sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir

Déclaration sur l'honneur ne pas avoir fait l'objet, depuis - de 5 ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions des articles L. 8221-1 et svts du c. du travail ou des infractions de même nature dans un autre État de l'UE

Déclaration sur l'honneur être en règle au regard des articles L. 5212-1 et svts du c. du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Déclaration sur l'honneur qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales visées par l'ordonnance n° 2015-899 ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France

Déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas de l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899

En cas de redressement judiciaire, que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

• Capacité économique et financière - références requises : DC2

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Les entreprises nouvellement créées ne pouvant produire les chiffres d'affaires des trois derniers exercices devront fournir :

- une copie certifiée du récépissé de dépôt du centre de formalités des entreprises (pour vérifier la date de création de l'entreprise),

- le montant de leur capital social (pour justifier de leurs capacités économiques et financières).

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

- Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire, ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

• Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

• Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

• Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois

dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 novembre 2019 à 16 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019_17502_0305

Renseignements complémentaires : Pour télécharger le dossier de consultation des entreprises et remettre son pli sous forme dématérialisée, utiliser la plate-forme adresse internet: marchespublics.mairie-marseille.fr. Mode de transmission des candidatures et offres : remise obligatoirement dématérialisée sur le profil acheteur ci-dessus, aucun autre mode de transmission accepté.

Critères de jugement des offres (cf. détails au rc) :

Le jugement des offres sera effectué sur les critères pondérés suivants applicables à tous les lots :

- 1°) Prix de l'offre 40 %
- 2°) Valeur technique de l'offre 60 %

Modalités de mise en oeuvre de ces critères :

1°) Prix de l'offre

La note maximum est de 40 points. Après élimination des offres anormalement basses, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante :

$$N(i) = 40 \times P(m)/P(i)$$

Dans laquelle :

N(i) est la note attribuée à l'offre de prix du candidat (i)

P(i) est le prix de l'offre du candidat

P(m) est le prix de l'offre la moins-disante.

2°) Valeur technique de l'offre

- Réactivité sur 20 points
- Délai de livraison sur 10 points
- Qualité des produits proposés sur 20 points
- Démarche environnementale sur 10 points

Le total des points relatif à la valeur technique constituera la valeur technique (VT) du candidat, le maximum pouvant être de 60 points.

Le total des points attribués à chaque sous-critère, constituera la valeur technique initiale VT (i) du candidat. Après élimination éventuelle des offres irrégulières ou inappropriées, la notation de l'offre du candidat (i) sera effectuée à l'aide de la formule suivante :

$$VT = 60 * (VT(i)/VT(m))$$

Dans laquelle :

VT est la note finale attribuée à la valeur technique du candidat (i) ;

VT (i) est la valeur technique initiale obtenue par le candidat (i) ;

VT (m) est la valeur technique initiale obtenue par le candidat ayant la meilleure offre.

La pondération s'effectuera sur la base de : 40% pour le prix, 60% pour la valeur technique en fonction de la formule suivante :

$$N(\text{note définitive}) = N(i) + VT$$

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 octobre 2019

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 22-24, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 6, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87, courriel : Greffe.ta-marseille@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 22-24, rue Breteuil, 13281 Marseille cedex 6, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87, courriel : Greffe.ta-marseille@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 REPAS CHAUDS ET GOUTERS

Le présent marché concerne la fourniture et livraison de repas chauds et goûters en liaison froide pour les centres aérés de la Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

Lot(s) 2 REPAS FROIDS ET GOUTERS

Le présent marché concerne la fourniture et livraison de repas froids et goûters en liaison froide pour les centres aérés de la Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3454697**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 13 - Bouches du Rhône

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville de Marseille Service des Marchés Publics (DSJ) 39 bis rue Sainte
13233 - Marseille cedex 20

Adresse d'expédition :

-